



Refuge

Drogue

Volonté

Solidarité

Plaisir ?

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Sommaire :

➤ Les messages

III. Monsieur Thierry Apothéloz, Conseiller d'État

IV. Monsieur Christophe Mani, Président d'Argos

V. Monsieur Olivier Baud, Directeur ad intérim

➤ Le rapport

VI à XI.

➤ Statistiques

XII – XIV. Statistiques générales 2023

➤ Organigramme

XV

➤ Bilan et comptes

XVI – XIX Rapport de l'organe de contrôle

Bilan et comptes 2023

➤ Divers

XX. Remerciements



Quel travail remarquable accompli par l'association Argos tout au long de l'année 2023, que cela soit au niveau de l'hébergement comme au niveau de leur gouvernance. Cette année, marquée par une augmentation importante de la consommation de crack, a posé des défis significatifs non seulement pour les usagers de cette substance et la population, mais également pour les structures d'accueil telles qu'Argos. Face à cette crise, l'association a réagi avec agilité, en intensifiant son soutien aux personnes les plus vulnérables.

Le plein engagement d'Argos et sa gestion proactive des appartements tout au long de l'année témoignent de son dévouement à fournir non seulement un toit mais également une stabilité essentielle pour les personnes dépendantes. Les usagers de crack, pris dans une spirale addictive et destructrice, en oublient leurs besoins primaires: boire, se

nourrir et se reposer. Les logements mis à disposition par Argos avec le soutien du canton visent précisément à offrir un répit nécessaire à ces personnes mais également aux autres personnes souffrant d'addiction. Ce répit est souvent la première étape vers une reprise en main de leur vie.

Lié à l'association au travers d'un contrat de prestation, le canton est fier de collaborer avec Argos. Nous sommes déterminés à soutenir ces initiatives vitales pour répondre autant que possible aux besoins des personnes dépendantes et garantir que chacune d'entre elles puisse bénéficier d'un accompagnement adapté et respectueux de sa dignité humaine.

Ensemble, continuons à œuvrer pour une Genève solidaire et inclusive.

Thierry Apothéloz
Conseiller d'État chargé de la cohésion sociale
République et canton de Genève

Mot du Président

2023 peut à nouveau être qualifiée d'année de transition pour Argos. Afin d'optimiser la gouvernance, le comité a réorganisé les 4 pôles d'activités en fusionnant les deux lieux d'hébergement en un seul pôle Résidentiels et créé un nouveau pôle Santé – organisation RH et management de la qualité. Ils s'ajoutent aux pôles Occupation-insertion et Centre de jour. La direction ad intérim a été confiée dès le mois de novembre à M. Olivier Baud que nous remercions pour la grande qualité de son travail, pour son action fédératrice auprès du personnel et des équipes, ainsi que pour sa faculté à tirer l'ensemble d'Argos vers des approches pragmatiques et innovantes. Son action a été facilitée par la mobilisation du collège de direction et des équipes dans un mouvement positif pour Argos et pour les bénéficiaires. Le comité a désigné M. Yann Biollay pour lui succéder comme directeur dès juin 2024. Il était jusqu'ici codirecteur de l'association Trajets. Nous lui souhaitons plein succès dans la conduite opérationnelle de la mission d'Argos.

Pour le rapport 2023, le message est résolument tourné vers l'avenir. Après avoir constaté en 2022 une baisse globale du taux de fréquentation des résidentiels avec un fort impact sur la facturation et les résultats comptables, des mesures ont été prises pour assainir les finances : mieux faire connaître nos actions et renoncer transitoirement à repourvoir un poste au sein du collège de direction.

Ce mouvement pour faciliter l'accès à nos structures résidentielles est d'ailleurs renforcé par la décision d'accepter toutes les personnes nécessitant cet appui, en finalisant au besoin dans un deuxième temps les aspects administratifs liés aux admissions. Il est nécessaire d'offrir l'aide au moment où les gens sont prêts à l'investir. La situation des

personnes en situation de dépendance évolue très vite, en particulier dans cette période de forte consommation de crack qui favorise une précarité physique, psychique et sociale ainsi que la difficulté de maintenir toute forme de lien. Cet accès facilité, allié à un travail systématique d'information au réseau concernant les places vacantes, nous permet de constater en ce début d'année 2024, que les résidentiels sont constamment pleins.

A l'orée de la négociation du nouveau contrat de prestations 2025-2029 avec le canton, le comité est confiant pour l'avenir. Il souhaite qu'Argos poursuive sa mobilisation pour augmenter le nombre de logements accompagnés à mettre à disposition dans la cité, ainsi que développer l'accompagnement à domicile pour des personnes habitant leur propre appartement, en y dédiant une équipe mobile. Il souhaite également qu'Argos contribue activement à la mobilisation en cours pour offrir des conditions d'accueil et d'hébergement aux personnes faisant usage intensif de crack, sous une forme à définir avec nos autorités et partenaires. Des échanges sont en cours à ce propos.

Merci à toutes et à tous et merci à nos autorités qui accordent leur confiance à Argos.

**Pour le comité
Christophe Mani, Président**



Mot du Directeur

L'année 2023 a confirmé l'arrivée massive du crack à Genève. Cette situation a interpellé ARGOS et nous avons facilité l'accès à nos différentes prestations en allégeant et en diminuant les freins administratifs. Cette démarche continuera afin de nous rapprocher des personnes qui se retrouvent dans une immense précarité. Des démarches coordonnées avec nos partenaires institutionnels et avec le Département de la Cohésion sociale pour co-construire une politique du housing first (logement d'abord) est fondamentale car sans un logement sécurisé aucune stabilisation bio-psycho-sociale n'est possible.

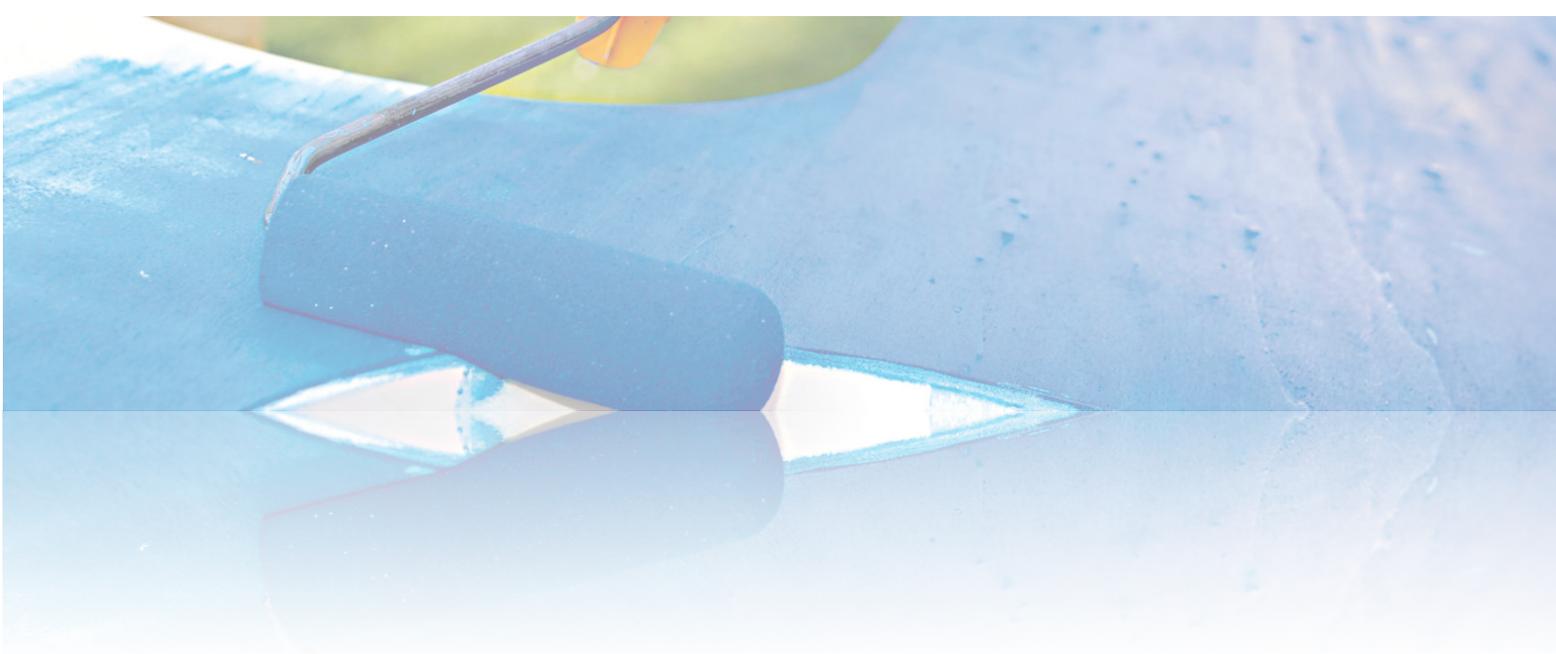
Argos se positionne pour ces prochaines années dans une diversité des accompagnements à domicile et avec la gestion de plusieurs appartements. Cette démarche aboutira à gérer plusieurs dizaines d'appartements pour permettre une meilleure inclusion et à terme d'obtenir son propre logement pour les personnes en situation d'addictions.

L'année 2023 aura été aussi marquée par ma reprise temporaire de la direction d'ARGOS. Je tiens à remercier le comité, le collège de Direction et Richard Zalisz ainsi que les équipes des différents pôles pour la confiance témoignée dès mon arrivée. J'ai rencontré des professionnels/elles engagés/es dans leur accompagnement psychosocial et avec un grand professionnalisme.

La complexité des accompagnements demande une grande créativité et une grande disponibilité des professionnels/elles. Je suis persuadé que l'accueil facilité et de bas seuil tant dans les structures résidentielles, qu'au sein des ateliers et du centre de jour est une réponse bien adéquate aux besoins des personnes vivant avec des addictions. Comme le dit Françoise Gaspard : « Catégoriser les humains, c'est oublier leur commune humanité. » Gardons notre disponibilité et notre commune humanité.

Olivier BAUD, Directeur ad-interim





Une année intense

L'année 2023 a été marquée par la problématique du crack qui est venu massivement s'installer à Genève depuis près de trois ans. Elle a fortement perturbé le système des quatre piliers installés à Genève. Cette situation n'a pas seulement affecté les consommateurs, mais aussi les acteurs et les décideurs politiques, qui ont dû prendre diverses mesures pour y faire face.

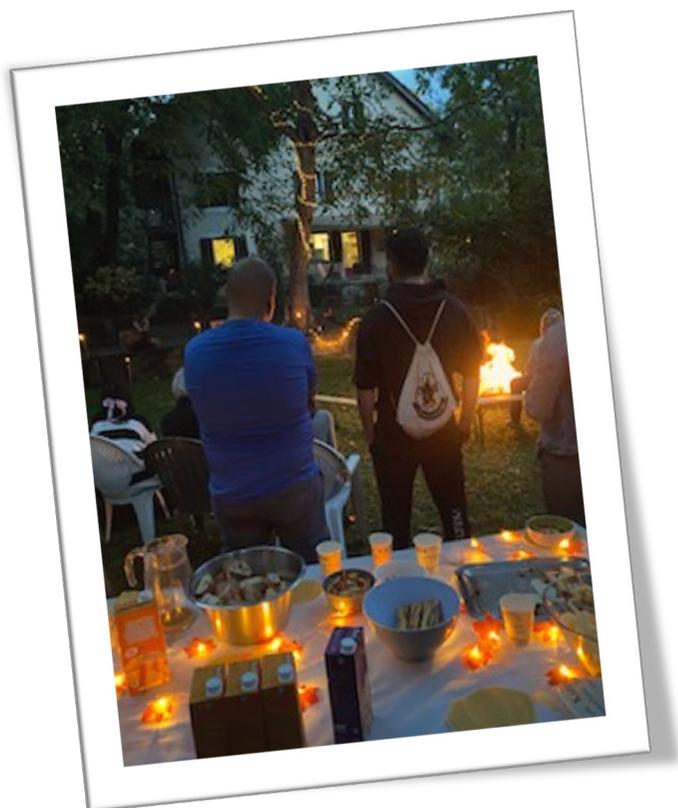
Argos a eu la chance d'assister à plusieurs réunions sur ce sujet et, bien que nous n'ayons pas été directement touchés par les mesures d'urgence, nous avons dû collaborer étroitement avec nos partenaires et renforcer les projets existants.

En lien avec la problématique du crack, le Centre de jour l'Entracte fait une observation particulièrement intéressante. Une partie de nos bénéficiaires qui fréquentent régulièrement l'Entracte sont des consommateurs de crack plus ou moins réguliers, voire quotidiens. Certains traversent des périodes difficiles, mais la plupart ne sont pas dans des états physiques et/ou psychiques fortement détériorés. Le constat que nous faisons, c'est qu'ils ont tous un logement stable ou non précaire, avec un suivi psychosocial fort, du moins dans le cadre du Centre de jour l'Entracte.

On ne peut que se rendre à l'évidence qu'un logement sûr et un soutien fiable peut avoir un impact sur le bien-être général d'une personne, même en pleine période de consommation de drogue.

Ces personnes témoignent de l'importance de s'attaquer aux causes profondes de la dépendance, au-delà du simple traitement des symptômes. **En leur offrant un environnement sûr et favorable, nous sommes en mesure de les aider à maintenir un certain niveau de stabilité et à gérer leur consommation de drogue**, tout en abordant les problèmes sous-jacents qui peuvent contribuer à leur dépendance.

Argos gère déjà quelques appartements. Il est évident que nous allons et nous devons développer un projet qui va dans ce sens, mais à plus grande échelle avec un soutien psychosocial à domicile.



L'accessibilité à un logement est une nécessité pour tous.

L'hébergement résidentiel est aussi une des réponses pour des personnes en situation de crise aigüe. **Avoir un toit avant tout permet momentanément de se mettre à l'abri**. C'est un préalable indispensable avant d'envisager par la suite un processus de soin et de rétablissement.

Mais il y a un certain paradoxe, celui de proposer «une mise en protection» tout en construisant dès l'entrée un projet de se risquer « hors des murs » dans une visée d'insertion sociale, et parfois professionnelle pour certains.es.

Renouer avec son lieu de vie, et son quartier durant un séjour en hébergement est aussi un facteur d'émancipation nécessaire et indispensable dans un processus d'amélioration de chaque situation personnelle.

Il est fondamental de considérer l'inclusion au sens large des personnes vivant avec une addiction comme un vecteur essentiel pour une amélioration de la qualité de vie et pour un retour adapté dans la cité. Cet accompagnement bio-psycho social reste une de nos priorités que nous proposons à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un séjour en résidentiel.

Dans la logique de redonner du pouvoir d'agir aux bénéficiaires, les professionnels se sont inscrits dans **un accompagnement toujours plus individualisé** tout en maintenant un espace de collectivité nécessaire à toute forme de socialisation. Ceci d'autant plus avec une population variée en âge qui s'adresse à nous.

Une réflexion sur nos dispositifs résidentiels et leur gestion menée sur l'année 2023 s'est concrétisée par la création d'un pôle hébergement regroupant le CRMT, centre résidentiel à moyen terme et le Toulourenc centre résidentiel de vie et de durée adaptée sous la conduite d'un-une unique responsable.

Un nouvel élan institutionnel a permis de façon réaliste d'accentuer un travail de collaboration plus étroit avec les partenaires concernés par l'évolution de la scène addictologique.

Cette prise de conscience que le rétablissement des personnes addictes se fait à la croisée des compétences plurielles du réseau médico-social et judiciaire. Le travail en collaboration avec le réseau de soins genevois a été plus que jamais nécessaire pour accompagner les bénéficiaires.

Le team santé a collaboré avec de nombreux médecins externes et nous poursuivons avec plaisir notre collaboration avec les médecins de l'Unité des Dépendances en Médecine de Premier Recours qui viennent tous les quinze jours au sein de nos différents pôles. Un membre du team santé fait partie du Groupement Romand d'Études des Addictions et co-anime la plateforme santé.

Les renforcements du rôle du team santé au sein de notre structure socio-éducative et les multiples activités internes ou externes à l'institution ont amené la direction à faire le choix de créer un pôle santé fin 2023.

Ce pôle spécifique a pour but de permettre aux infirmières de renforcer leur rôle et d'ouvrir à de nouveaux partenariats institutionnels, de mettre en place de nouveaux projets en lien avec la santé, la prévention auprès de l'ensemble de nos bénéficiaires.

Les « HAAD » (les hospitalisations addictologiques à domicile) avec le Service d'Addictologie seront également proposés.

Avec l'augmentation des pathologies somatiques et psychiques associées aux addictions, leur rôle n'a cessé d'évoluer au fil des années. Si au départ les infirmières faisaient partie intégrante des équipes éducatives, aujourd'hui elles jouent un rôle bien spécifique auprès des bénéficiaires. Elles assurent entre autres le suivi des traitements médicamenteux de plus en plus importants et la coordination médicale avec les médecins référents.

De plus, elles jouent un rôle essentiel d'éducation à la santé auprès des personnes accompagnées tant en résidences qu'au centre de jour. Les infirmières dispensent également des formations internes à l'ensemble des collaborateurs d'Argos comme les Premiers secours ou la sensibilisation aux traitements médicamenteux et leur surveillance spécifique.



Les ateliers d'occupation visent à offrir un espace inclusif où les bénéficiaires peuvent développer leurs compétences, reprendre un rythme, retrouver une estime de soi et s'intégrer davantage dans la société. Confectionner des repas, construire une ruche, entretenir le rucher, récolter et mettre en pots le miel, nettoyer les préaux de l'école, cultiver des légumes sont les activités que nous proposons. Elles servent d'environnement pour favoriser les liens sociaux et le soutien mutuel entre les participants et de fait, collaborent ainsi à réduire l'isolement social et à renforcer le sentiment d'appartenance.

Cette année, 33 personnes ont participé aux activités de nos ateliers ce qui démontre l'attrait et la pertinence de nos activités. En fonction de leur parcours de rétablissement, la durée de participation des bénéficiaires a été d'une semaine à douze mois.

Si la plupart d'entre eux participent très régulièrement aux activités, il convient de noter que certains bénéficiaires ont rencontré des difficultés à venir régulièrement aux ateliers, ceci souvent en lien avec un problème somatique, administratif ou encore une consommation qui reprend parfois le dessus.

La fréquentation du Centre de jour L'Entracte est toujours aussi élevée. En 2023, nous avons rencontré plus de 230 personnes et enregistré près de 4000 passages. 70 nouvelles personnes ont frappé à notre porte.

Un nombre important de bénéficiaires nous rendent visite régulièrement, voire quotidiennement, et certains le font depuis de plusieurs années. Cette fidélité démontre à l'envi, l'importance de l'interaction sociale proposée à l'Entracte et répond à un besoin fondamental de socialisation.



L'équipe de l'Entracte a pris la décision, pour la première fois, d'ouvrir son espace d'accueil durant les fêtes de fin d'année. Cette période a toujours revêtu un enjeu particulier de fragilité pour la population dont nous nous occupons, du fait de la conjonction de deux moments à forte portée symbolique : Noël (fête de la famille) et nouvel an (fête de la consommation).

De nombreuses personnes se retrouvent seules le soir de Noël et le choix d'ouvrir le centre de jour entre le 25 et le 29 décembre nous a offert l'opportunité de fêter Noël le 25 décembre au soir. Historiquement, l'équipe de l'Entracte avait pour coutume d'organiser elle-même le repas et la soirée de Noël le 22 décembre au soir, et d'y inviter les participant.e.s. Un changement progressif s'est opéré ces dernières années, nous amenant à préférer une approche de co-construction de la soirée avec notre public.

Dans la préparation de cette soirée, les participant.e.s de l'Entracte ont donc pu proposer des idées pour les menus, décorer l'Entracte, se charger des courses et de la confection du repas. Le 25 décembre dès 18h se sont retrouvé.e.s à l'Entracte participant.e.s, résident.e.s du CRMT et du Toulourenc, conjoint.e.s, enfants ainsi que plusieurs membres du voisinage qui avaient été convié.e.s pour l'occasion. La quarantaine de personnes présentes a pu partager un superbe repas, suivi d'un échange de cadeaux, de jeux de société, le tout dans une ambiance chaleureuse.

En se mobilisant et s'impliquant dans toutes les étapes d'organisation et de préparation de cette soirée, les participant.e.s ont pu se l'approprier en se sentant pleinement acteurs et actrices du résultat, et bénéficiant par conséquent de la valorisation qui en

découle. Ce *modus operandi* s'inscrit dans une approche plus large mise au travail à l'Entracte ces dernières années, visant à permettre à notre public de passer d'un statut passif de bénéficiaire des prestations de l'association à un statut de participant.e actif.ve dans son organisation et sa gestion.



Les nombreux retours des participant.e.s sur la pertinence d'ouvrir l'accueil en fin d'année viennent alimenter notre réflexion autour des horaires actuels du centre de jour. Sont-ils en adéquation avec les besoins de notre population ou faut-il envisager de les réajuster ? L'équipe de l'Entracte est au travail sur cette question, en explorant la pertinence et la faisabilité d'un élargissement des horaires d'accueil aux soirées, voire aux week-ends.



La porte d'entrée d'Argos

L'Entracte reste la porte d'entrée d'Argos et, à ce titre, nous continuons à gérer les admissions en résidentiels. L'année passée, nous avons évoqué la mise en place d'un «Team admissions» afin d'améliorer l'efficacité du processus d'admission.

Une évaluation de cette approche a montré son efficacité. Nous avons éliminé certains obstacles et rendu notre processus d'admission encore plus accessible. Une amélioration de la communication avec notre réseau de partenaires a également été faite et cela a eu un impact significatif sur les demandes d'admission.

Le travail autour de l'animation s'est encore renforcé et développé. Une partie de l'équipe est maintenant dédiée à son développement. Cela a permis de mieux structurer cet axe de travail et de favoriser différents projets de plus en plus importants. Notre priorité reste la responsabilisation des bénéficiaires, la promotion de leur autonomie, ainsi que de renforcer leur pouvoir d'agir, comme en témoigne notre soirée de Noël, décrite dans ce rapport d'activité.

En participant au Marché de Noël de Troinex, les ateliers ont aussi contribué aux initiatives locales et ont permis à de nombreux habitants de la commune de faire connaissance avec notre structure. Nous avons aussi maintenu nos liens avec la Mairie de Troinex ainsi qu'avec l'épicerie de Troinex et nous profitons de les remercier chaleureusement pour les mandats qu'ils nous ont confiés.

Nous restons déterminés à fournir un soutien de qualité et à créer un environnement inclusif où chaque individu peut s'épanouir et contribuer à la société.

La nécessité d'adapter nos activités et de nos prestations pour répondre aux besoins spécifiques de chaque participant fait partie de nos priorités.

Statistiques et indicateurs 2023

Argos au 31.12.2023

Cibles en %

Résultats en %

Centre de jour l'Entracte – 12 places/jour
Résidentiel CRMT – 12 lits
Résidentiel Toulourenc – 13 lits
Ateliers – 14 places/jour

80
70
80
80

143,77
67,44
67,78
119,50

Poste en EPT

Education, Santé et Direction
Administratif
Stagiaires HETS hors dotation

2

22,5
0,80

Total EPT

23,35

Pôles résidentiels	CRMT	Toulourenc	2023	2022
Nombre de places disponibles	12	13	25	25
Nb de journées facturées	2950	3212	6152	4904
Entrées effectuées dans l'année	18	7	25	33
Total de séjours	27	16	43	46
Durée moyenne de séjours (en jour)	--	--	--	--
Sorties effectuées dans l'année	18	11	29	31
Séjours en cours au 21 décembre 2022	9	5	14	15
Taux d'occupation	67,44%	67.78 %	67.61 %	53,22 %

Pôle travail et insertion*

		Total places
Nombre de places disponibles	4*	14
Nb de journées facturées	207	--
Entrées effectuées dans l'année	2	--
Total de séjours	4	--
Durée moyenne de séjours (en jour)	--	--
Sorties effectuées dans l'année	2	--
Séjours en cours au 31 décembre 2023	2	--
Taux d'occupation	21,48 %	119.50 %

* *Concerne que les personnes inscrites en occupationnel de jour mais ne séjournant pas en résidentiel la nuit*

Pôle ambulatoire – l'Entracte.

	2023	2022
Nombre de places disponibles au centre de jour/jour	12	12
Nb de passages, de dossiers traités	3882	3737

Pôle ambulatoire – l’Entracte.

Moyenne d’interventions par jour
Moyenne d’entretiens réalisés par jour
Moyenne d’interventions administratives par jour
Taux d’occupation (sur 250 jours ouvrables)

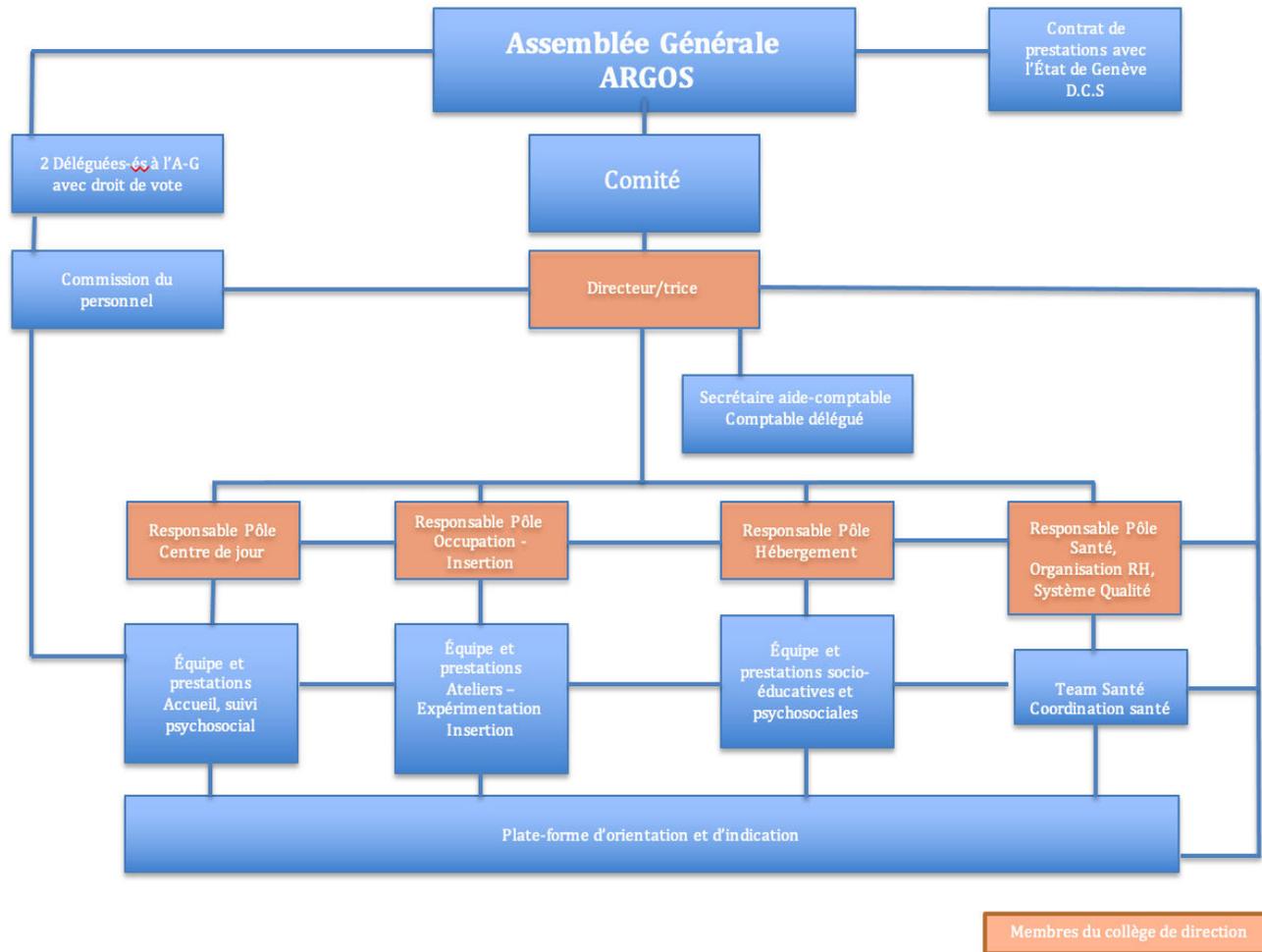
2023

2022

12	17
9	11
5	6
143.77 %	136 %



ARGOS





A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.
Rue Baylon 2bis – 1227 Carouge
Tél. : +41 (0)58 300 72 00 – E-mail : info@agfiduciaire.ch

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes, Genève

Exercice 2023



Rapport de l'organe de révision

à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

**L'Association ARGOS
d'aide aux toxicomanes, Genève**

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'Association ARGOS d'aide aux toxicomanes (l'Association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice clos à cette date. Pour le surplus, selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue également un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de la l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'Association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Antoine Gautier,
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé
(no ASR : 100651)

Alan Bonvin
Expert-réviseur agréé
(no ASR : 112904)

Genève, le 9 avril 2024
AG1111 - ARGUS_ROR - 3 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 1'170'866.55, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Notes	31.12.2023	31.12.2022
		Fr	Fr
Actif circulant			
<i>Liquidités</i>			
Caisses		4'177.35	2'306.44
Comptes postaux		66'760.99	76'944.58
Banque		<u>571'793.07</u>	<u>383'111.62</u>
	2.1	642'731.41	462'362.64
<i>Réalisable</i>			
Débiteurs	2.2	105'651.40	177'324.25
Comptes de régularisation actif	2.3	<u>43'585.40</u>	<u>26'105.20</u>
		149'236.80	203'429.45
Total de l'Actif circulant		791'968.21	665'792.09
Actif immobilisé			
<i>Immobilisations corporelles</i>	2.4		
Equipements		13'414.74	25'524.99
Matériel informatique		21'839.85	22'311.40
Véhicules		6'980.30	8'376.30
Véhicules affectés		<u>10'000.00</u>	<u>12'000.00</u>
		16'980.30	20'376.30
Pavillon modulaire affecté		312'299.50	329'638.80
		364'534.39	397'851.49
<i>Immobilisations financières</i>			
Parts Cades		-	500.00
Part sociales SCH		4'500.00	4'500.00
Dépôts de garantie loyers		<u>9'863.95</u>	<u>9'820.35</u>
		14'363.95	14'820.35
Total de l'Actif immobilisé		378'898.34	412'671.84
TOTAL DE L'ACTIF		1'170'866.55	1'078'463.93

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF	Notes	31.12.2023	31.12.2022
		Fr	Fr
Capitaux étrangers	2.5		
Fournisseurs		58'913.84	31'900.28
Créanciers résidents		4'978.40	2'838.95
Comptes de régularisation passif		142'830.30	92'465.90
Provisions pour charges		<u>47'335.85</u>	<u>-</u>
Total des capitaux étrangers à court terme		254'058.39	127'205.13
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2021-2024	9	-	-
Total des capitaux étrangers à long terme		-	-
Fonds affectés			
Fonds affectés	2.6	<u>322'299.50</u>	<u>341'638.80</u>
		322'299.50	341'638.80
Capital de l'organisation	2.7		
Capital initial		193'422.45	193'422.45
Capital libre		642'757.28	642'757.28
Financement de départ pour nouveaux projets		25'103.70	25'103.70
Part de la subvention non dépensée sur la période du contrat 2021-2024 (après répartition)		(251'663.43)	(42'929.90)
Part de la subvention non dépensée de l'exercice (après répartition)	9	<u>(15'111.34)</u>	<u>(208'733.53)</u>
Total du capital de l'organisation		594'508.66	609'620.00
TOTAL DU PASSIF		1'170'866.55	1'078'463.93

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

	Notes	2023 Budget	2023 Effectif	2023 Ecart	2022 Effectif
		Fr	Fr	Fr	Fr
Produits d'exploitation					
Revenus des pensions		1'268'000.00	1'156'862.45	(111'137.55)	987'091.75
Appartements relais		52'000.00	78'100.00	26'100.00	34'900.00
Produits ateliers		30'000.00	25'166.00	(4'834.00)	27'964.80
Produits d'admission		84'000.00	84'000.00	-	84'000.00
Produits postcure		2'000.00	3'600.00	1'600.00	-
Revenus formation et autres		25'000.00	28'520.58	3'520.58	22'188.60
Subventions de fonctionnement :					
Etat de Genève		2'951'000.00	2'951'586.00	586.00	2'815'608.00
Etat de Genève, complément		3'000.00	683.00	(2'317.00)	5'529.00
Cotisations membres et dons		2'000.00	7'791.00	5'791.00	9'400.00
Total des produits d'exploitation		4'417'000.00	4'336'309.03	(80'690.97)	3'986'682.15
Charges d'exploitation					
Frais de personnel :					
Salaires	3.1	2'850'000.00	2'866'668.10	16'668.10	2'797'061.00
Charges sociales (employeur)		697'000.00	681'857.65	(15'142.35)	702'875.40
Formation		30'000.00	35'269.35	5'269.35	28'324.26
Autres charges		4'000.00	1'595.40	(2'404.60)	827.22
Total Frais de personnel		3'581'000.00	3'585'390.50	4'390.50	3'529'087.88
Autres charges					
Besoins médicaux		10'000.00	8'271.53	(1'728.47)	5'077.66
Vivres et boissons		110'000.00	122'997.88	12'997.88	100'967.73
Ménage, entretien, nettoyage		35'000.00	39'114.67	4'114.67	37'094.25
Entretien, réparations		35'000.00	38'686.21	3'686.21	26'863.99
Loyers Entrecte + dépôt		45'000.00	46'102.40	1'102.40	43'235.20
Loyers appartements		55'000.00	54'449.36	(550.64)	29'999.15
Eau et énergie		50'000.00	47'180.25	(2'819.75)	50'335.50
Animations et sport		20'000.00	10'928.00	(9'072.00)	8'131.69
Frais de bureau et administration		90'000.00	96'625.23	6'625.23	92'353.30
Prestations de tiers		118'000.00	130'899.27	12'899.27	108'018.05
Prestations d'admission		84'000.00	84'000.00	-	84'000.00
Frais des ateliers		30'000.00	28'322.75	(1'677.25)	28'554.05
Autres charges	3.2	25'000.00	26'260.02	1'260.02	24'696.98
Pertes sur débiteurs	3.3	1'000.00	15'061.40	14'061.40	688.00
Amortissements		42'000.00	44'108.10	2'108.10	46'371.85
Total des autres charges		750'000.00	793'007.07	43'007.07	686'387.40
Total des charges d'exploitation		4'331'000.00	4'378'397.57	47'397.57	4'215'475.28
Résultat d'exploitation avant résultat financier, hors exploitation, exceptionnel et exercices antérieurs		86'000.00	(42'088.54)	(128'088.54)	(228'793.13)

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023 (suite)

	Notes	2023 Budget	2023 Effectif	2023 Ecart	2022 Effectif
		Fr	Fr	Fr	Fr
Résultat financier					
Produits financiers		-	470.35	470.35	9.40
Charges financières		-	(472.95)	(472.95)	(459.10)
Résultat financier		-	(2.60)	(2.60)	(449.70)
Résultat hors exploitation					
Produits hors exploitation		-	-	-	-
Charges hors exploitation		-	-	-	-
Résultat hors exploitation		-	-	-	-
Résultat exceptionnel					
Produits exceptionnels		-	-	-	-
Produits exceptionnels - Dons affectés		-	-	-	-
Charges exceptionnelles		-	-	-	-
Produits exceptionnels s/ex. antérieurs 3.4		-	7'640.50	7'640.50	-
Charges exceptionnelles s/ex. antérieurs 3.4		-	-	-	(1'330.00)
Résultat exceptionnel		-	7'640.50	7'640.50	(1'330.00)
Résultat avant résultat des fonds		86'000.00	(34'450.64)	(120'450.64)	(230'572.83)
Fonds affectés					
Attribution (produits des fonds)		-	-	-	-
Utilisation (charges des fonds)		20'000.00	19'339.30	(660.70)	21'839.30
Résultat des fonds affectés		20'000.00	19'339.30	(660.70)	21'839.30
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat		106'000.00	(15'111.34)	(121'111.34)	(208'733.53)
./. Part revenant à l'Etat	9				
Résultat de l'exercice après répartition résultat			(15'111.34)		(208'733.53)

Remerciements

Nous exprimons nos remerciements au département de la cohésion sociale (DCS) pour le soutien qu'il apporte à notre activité.

Ces remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui de près ou de loin soutiennent notre action.

- Le service des sports de la ville de Genève pour la mise à disposition des installations sportives.
- Le Centre sportif de Sous-Moulin
- Unité Dépendances, Service de Médecine de Premiers Recours, HUG
- Membres de l'association
- Commune de Troinex
- Épicerie de Troinex
- Église Arménienne
- Fondation Plein Vent' Emile, Marthe et Charlotte E. Rüphi
- Commune de Thônex
- Le service d'addictologie, Département de psychiatrie, HUG

Aux membres du comité : M. D. Berdoz, M. Ch. Frey, Mme Ch. Mandallaz, Mme B. Broers, M. J. Boada, , Mme A. Wahli, Mme P. Breitenstein, ainsi qu'à M. A. Barbosa et Mme F. Déruaz.

Aux membres de l'association

Aux donateurs et donatrices anonymes

Les personnes suivantes ont collaboré à la réalisation de ce rapport :

Christophe Mani, Président

Olivier Baud, directeur ad-interim

Monsieur Pascal Dupont, Responsable d'équipe du pôle « L'Entracte », Madame Coraline Majoral, Responsable Pôle Santé, Ressources humaines et Système qualité, Madame Sabine Zuliani, Responsable du pôle travail et insertion professionnelle « Ateliers », Monsieur Richard Zalisz Responsable Pôle Hébergement- Toulourenc et CRMT, François Spahr, Travailleur social, intervenant en addiction. Diana Bianchini, assistante de direction

Conception et création pour le site internet

BuxumLUNIC communication, buxumlunic.ch